

## Circulaire d'information

**INFCIRC/1088**

25 mars 2023

**Distribution générale**

Français

Original : anglais, russe

---

## Communication datée du 20 mai 2023 reçue de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence une note verbale datée du 20 mai 2023.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.



**MISSION PERMANENTE  
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE  
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
À VIENNE**

**N° 1982-n**

La mission permanente de la Fédération de Russie auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

Nous déplorons que l'Ukraine persiste à tenter de s'emparer par la force de la centrale nucléaire de Zaporozhskaya et prenne des mesures visant à mettre en péril la sûreté et la sécurité de la centrale. Les déclarations publiques de V. Zelensky et du directeur d'Energoatom P. Kotin, sur l'intention de prendre le contrôle de la centrale par la force militaire ne font que confirmer l'imprudence du camp ukrainien, qui continue de commettre des actes criminels contre l'infrastructure de l'installation nucléaire russe, l'exposant à des tirs d'artillerie réguliers et sabotant le rétablissement des lignes électriques de secours.

Compte tenu de l'intensification des attaques des forces armées ukrainiennes sur les zones d'habitation situées à proximité immédiate de la ligne de contact, l'administration de la région de Zaporozhye a ordonné d'organiser le déplacement volontaire des catégories de résidents socialement vulnérables de ces territoires (personnes retraitées, handicapées, et enfants) vers des zones sûres.

Le personnel de la centrale de Zaporozhskaya résidant dans la ville d'Energodar s'acquitte de ses tâches selon l'horaire de travail établi à la centrale. Il n'y a pas d'évacuation des travailleurs. La composition du personnel au site de la centrale suffit à assurer une exploitation sécurisée.

Les informations diffusées par les autorités ukrainiennes au sujet d'armes lourdes, d'équipements militaires et d'explosifs qui seraient placés dans la salle des turbines de la quatrième tranche de la centrale ne reflètent pas la réalité.

Les autorités russes compétentes continuent de faire tout leur possible pour empêcher une situation d'urgence à la centrale nucléaire de Zaporozhskaya et pour assurer son fonctionnement sûr malgré les menaces permanentes de l'Ukraine et de surveiller la situation radiologique, et sont en permanence prêtes à atténuer les conséquences d'éventuelles situations d'urgence.

Au 19 mai 2023, la tranche 3 de la centrale est en réparation, les tranches 1, 2, 4 et 6 sont en arrêt à froid et la tranche 5 est en arrêt à chaud. Le rayonnement de fond sur le territoire de la centrale ne dépasse pas les niveaux établis par les normes et les règles de sûreté radiologique. Dans la zone de la station, le niveau de rayonnement correspond au niveau naturel.

Nous avons l'intention de continuer à porter à l'attention des États Membres de l'AIEA et de la communauté internationale des informations sur la situation réelle aux abords de la centrale nucléaire de Zaporozhskaya.

SECRÉTARIAT DE  
L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE  
Vienne

La mission permanente de la Fédération de Russie prie le Secrétariat de bien vouloir diffuser ces informations à tous les États Membres de l'AIEA dans les meilleurs délais.

La mission permanente de la Fédération de Russie saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'AIEA l'assurance de sa très haute considération.

Vienne, le 20 mai 2023